

TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES

A partir du 03 Janvier 2022

ACCUEILS PERISCOLAIRES

	TARIF DES ACCUEILS PERISCOLAIRES PAR JOUR ET PAR ENFANT (EN EUROS)		
	MATIN	SOIR	
Quotient familial	De 7H30 à 8H20 (50 min)	De 16H00 à 17H15 (1H15)	De 16H00 à 18H30 (2H30)
De 0 à 449	0.80	1.00	1.50
De 449,01 à 794	0.90	1.15	1.70
De 794,01 à 905	0.95	1.35	2.00
De 905,01 à 1 200	1.05	1.40	2.10
De 1 200,01 à +	1.10	1.45	2.20

POUR LES FRATRIES :

- 2 enfants : - 30% du tarif sur les 2 enfants
- 3 enfants (et/ou +) : - 35% du tarif sur les 3 enfants (et/ou +)

RETARDS : L'accueil Périscolaire fermant ses portes à 18H30, tout retard au-delà de cette heure sera facturé 5.00€

Ces tarifs ont été délibérés en Conseil Municipal – Séance du 16 Décembre 2021

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

	TARIF APPLIQUÉ PAR ENFANT (EN EUROS)			
	TARIF JOURNEE (AVEC REPAS ET GOÛTER)	Tarif journée deduction faite de l'aide aux loisirs CAF (8€/ 6€/ 3€) – Reste à charge aux familles	TARIF DEMI- JOURNEE (SANS REPAS)	Tarif demi-journée deduction faite de l'aide aux loisirs CAF (4€/ 3€/ 1.5€) – Reste à charge aux familles
De 0 à 449	11	3	5	1
De 449,01 à 794	11.5	5.5	6	3
De 794,01 à 905	12.5	9	7	4.5
De 905,01 à 1 200	12.5	12.5	8	8
De 1 200,01 à +	13.5	13.5	9	9

Ces tarifs ont été délibérés en Conseil Municipal – Séance du 09 Novembre 2021